MIDI-PYRÉNÉES
Axe 7 : ETABLISSEMENTS SOCIAUX MEDICAUX SOCIAUX (HANDICAP / FAMILLE)

Les visites médiatisées

Contexte

La visite médiatisée introduit un tiers lors des rencontres entre le parent et son enfant, dans le cadre de la protection de l'enfance. Elle permet que la rencontre ait lieu, tout en assurant la protection de l'enfant. Elle suppose donc un cadre adapté et sécurisant. Si elle peut répondre à l'objectif évident de permettre la rencontre, elle peut également être mise au service d'un travail éducatif voire thérapeutique sur le lien parent-enfant.

Objectifs

Mettre en place des visites médiatisées et savoir adopter le positionnement du « tiers » médiateur

- Connaitre le cadre légal et les objectifs des visites médiatisées
- Comprendre le rôle du « tiers » lors des visites médiatisées et les positionnements à adopter
- Savoir mettre en place le cadre adapté à des visites médiatisées, en fonction des situations

Renseignements complémentaires

Béatrice FABRE (b.fabre@anfh.fr) Geneviève PONS (g.pons@anfh.fr)

Exercice
2025

Code de formation
ESMS01

Nature
AFR

Organisé par
EN ATTENTE

Durée
NON CONNUE A CE JOUR

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences